

## Séance du 28 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 28 mars, le conseil municipal dûment convoqué le 21 février 2023 s'est réuni à la salle Mandela de la commune nouvelle BEUGNON-THIREUIL à 20 heures 30 minutes.

Étaient présents : M. Michaël BOBINEAU, M. Cédric CANTET, Mme Anaïs FAUCHER, M. Sébastien FLEURY, Mme Nathalie HAYRAULT, M. Loïk HELIAS, M. Gaël JARRY, M. JARRY Patrice, M. LIEVRE Jean-Pierre, Mme Marie-Christine LUCAS, M. MOREAU David, Mme Elisa NEVEUX, M. ONILLON Denis, Mme PALLUAU Anne, Mme PROUST Fabienne, Mme Lucie RENAULT, M. Philippe TEXIER.

Était excusée : Mme Anne ROBIN donne pouvoir à Mme Fabienne PROUST.

Le conseil municipal a désigné Mme Anaïs FAUCHER en qualité de secrétaire de séance.

M. le Maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour la délibération suivante :  
- Amortissement du projet photovoltaïque – 5 rue de l'Atlantique Le Beugnon

### **Approbation des comptes de gestion et vote des comptes administratifs 2022 Affectation des résultats 2022**

#### Budget de la Commune :

M. le Maire rappelle au conseil municipal que les restes à réaliser de l'année 2022 s'élèvent :

pour les dépenses : ..... 274 584.99 €

pour les recettes : ..... 127 999.05 €

Le Compte administratif 2022 a fait apparaître :

un excédent de fonctionnement : ..... 51 570.20 €

et un déficit d'investissement : ..... 188 439.34 €

Les membres du conseil ont décidé d'affecter ces résultats comme suit :

Report en section de fonctionnement (002) : 378 104.55 €

Excédent d'investissement (1068) : ..... 38 534.59 €

#### Budget Lotissement :

Le Compte administratif 2022 apparaît comme suit :

Un excédent de fonctionnement ..... 27 635.05 €

un déficit d'investissement : ..... 69 640.44 €

#### Budget Commerce Multiservices :

Le Compte administratif 2022 a fait apparaître :

un excédent de fonctionnement : ..... 13 433.94 €

et un excédent d'investissement : ..... 146 686.50 €

M. le Maire rappelle au conseil municipal que les restes à réaliser de l'année 2022 s'élèvent :

pour les dépenses : ..... 6.397.77 €

Les membres du conseil ont décidé d'affecter ces résultats comme suit :

1068 : ..... 4 899.10 €

#### Budget Camping :

Le Compte administratif 2022 a fait apparaître :

un excédent de fonctionnement : ..... 156.74 €

et un déficit d'investissement : ..... 15 060.95 €

Les membres du conseil ont décidé d'affecter ces résultats comme suit :

Déficit de fonctionnement : ..... 269.52 €

Déficit d'investissement : ..... 65 663.75 €

#### Budget Photovoltaïque :

Le Compte administratif 2022 apparaît comme suit :  
Un excédent d'investissement ..... 3 706.67 €

M. le Maire se retire de l'assemblée afin de procéder au vote.  
Le conseil municipal vote à l'unanimité les comptes administratifs 2022.  
M. le Maire reprend le cours de la séance.

### **Approbation comptes de gestion 2022**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion dressés pour la commune, pour l'exercice 2022 par le Receveur, visés et certifiés par les ordonnateurs.

### **Vote des budgets primitifs 2023**

Après en avoir pris connaissance du budget primitif 2023, Monsieur le Maire demande aux membres de bien vouloir procéder au vote de celui-ci.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité vote les budgets primitifs 2023 comme suit :

#### BUDGET PRINCIPAL :

Section de Fonctionnement : 1 074 114.31 €

Section d'Investissement : 748 998.17 €

#### BUDGETS ANNEXES :

##### LOTISSEMENT LA BOBINIERE :

Section de fonctionnement : 137 812.37 €

Section d'Investissement : 220 352.64 €

##### COMMERCE MULTISERVICES :

Section de fonctionnement : 9 027.00 €

Section d'Investissement : 102 452.99 €

##### CAMPING :

Section de fonctionnement : 3 472.52 €

Section d'Investissement : 93 163.75 €

##### PHOTOVOLTAIQUE :

Section de fonctionnement : 2 205.00 €

Section d'Investissement : 4 706.67 €

### **Vote des taux des taxes locales pour l'année 2023**

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux pour l'année 2023.

#### **Taux votés :**

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 27.29 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 32.25 %

Taxe d'habitation : 8.93 %

### **Prise des délibérations correspondantes aux décisions des budgets primitifs : voirie, bâtiment, achat de matériels, divers**

M. le Maire précise que chacune des lignes budgétaires d'investissement sont délibérées par le conseil municipal.

### **Ressources humaines : Création d'un poste d'adjoint technique territorial**

Mme Fabienne PROUST rappelle la volonté des élus de conserver l'agent employé au service technique sur un poste de 35h. Un contrat à durée indéterminé a été validé en janvier 2023.

Or, le Centre de Gestion de la FPT rappelle qu'il est nécessaire de cumuler 6 ans de CDD avant de pouvoir proposer ce contrat à notre agent.

Les élus décident donc de titulariser l'agent en différentes étapes et donc de créer le poste d'adjoint technique territorial.

Mme Fabienne PROUST est chargée de publier le poste sur le site employeterritorial.

M. le Maire est autorisé à signer les documents afférents à cette affaire.

### **Validation du devis pour la mise en place d'horloges ASTRO**

M. Cédric CANTET présente le devis de l'entreprise SEOLIS pour la fourniture et la pose d'horloges ASTRO pour l'éclairage public.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide le devis d'un montant de 2 597.74€ TTC et charge M. CANTET d'assurer le suivi du dossier.

Une aide financière est possible sur ce dossier.

M. le Maire est autorisé à signer l'intégralité des documents s'y afférent.

#### **Téléphonie mobile**

M. le Maire expose les derniers échanges avec la société Bouygues Telecom concernant l'implantation d'un pylône sur notre commune.

Une proposition d'emplacement a été faite par Monsieur le Maire, un premier contact a eu lieu avec le propriétaire d'une parcelle située près de Bel Air (La Chapelle), qui semble favorable.

Le délai d'exécution des travaux est de 2 ans maximum.

#### **Prise de décision Licence IV**

M. le Maire relate la conversation tenue par les propriétaires de la licence 4 du Beugnon. Leur souhait serait de vendre cette dernière au prix de 5 000€.

Monsieur le Maire propose l'acquisition par la commune afin de conserver cette dernière sur notre secteur.

Un nouvel échange aura lieu afin de concrétiser cet achat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise M. le Maire à signer l'intégralité des documents.

#### **Bar restaurant :**

##### **Examen des candidatures**

M. le Maire et ses adjoints proposent au conseil municipal de retenir la candidature de Monsieur Forestier et Mme SERVAES Céline.

Ces derniers seront contactés prochainement pour une présentation au conseil municipal.

Monsieur le Maire est autorisé à leur faire signer une promesse de bail commercial.

##### **Détermination du montant du loyer commercial**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal détermine le montant du loyer commercial du local situé 4 impasse des jardins La Chapelle-Thireuil 79160 Beugnon-Thireuil, à la somme de 400 € HT par mois licence IV incluse. M. le Maire est autorisé à signer tous les documents concernant cette affaire.

##### **Amortissement du projet photovoltaïque – 5 rue de l'Atlantique Le Beugnon**

Sur conseil de Madame Xhaard, Conseillère aux décideurs locaux, Monsieur le Maire propose l'amortissement des travaux du projet photovoltaïque d'un montant total de 14100 € sur une période de 15 ans avec une annuité de 940 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide.

#### **Questions diverses :**

- Les membres du conseil municipal souhaite que la commission voirie étudie l'amélioration du stationnement près de l'école.

Les matières à soumettre étant épuisées, la séance est levée à vingt-trois heures trente minutes.

Emargements des membres du conseil municipal :

M. Denis ONILLON, Maire	Mme Fabienne PROUST Maire déléguée Le Beugnon 1 <sup>ère</sup> adjointe	Mme Anne PALLUAU, Maire déléguée La Chapelle 2 <sup>ème</sup> adjointe	M. David MOREAU 3 <sup>ème</sup> adjoint
M. Cédric CANTET 4 <sup>ème</sup> adjoint		M. Michael BOBINEAU	Mme Lucie CHEVREUX
Mme Anaïs FAUCHER	M. Sébastien FLEURY	Mme Nathalie HAYRAULT	M. Loïk HELIAS
M. Gaël JARRY	M. Patrice JARRY	M. Jean-Pierre LIEVRE	Mme Marie-Christine LUCAS
Mme Elisa NEVEUX	Mme Anne ROBIN  <b>Excusée</b>	M. Philippe TEXIER	